

Service : DGA Développement du
Territoire
Tél : 04 66 56 42 34
Réf : CR/LP/SJ

N°CS2026_01_02

EXTRAIT DU REGISTRE
DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL DU
POLE MÉTROPOLITAIN NÎMES-ALÈS

SÉANCE DU JEUDI 23 JUILLET 2026

Convoqué le jeudi 16 juillet 2026, le Comité Syndical s'est réuni à Alès, bâtiment ATOME, 2 rue Michelet, le jeudi 23 juillet 2026 à 9h30, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Président sortant.

Sébastien CHAPDANIEL est nommé secrétaire de séance.

MEMBRES PRÉSENTS (22) : Liliane ALLEMAND - Laurent BASTIDE - Jean-Charles BENEZET - Alain BENSAKOUN - Christophe BOUGAREL - Vincent BOUGET - Nicolas CADENE - Christian CHAMBON - Sébastien CHAPDANIEL - Méryl FRIZON-DEBIERRE - Aurélie GENOLHER - Frédéric GRAS - Gilles GUILLAUD - Bonifacio IGLESIAS - Gaël MANCUSO - Eric PLANTIER - Véronique POIGNET-SENGER - Jean-Louis POUDEVIGNE - Christophe RIVENQ - François SEGUY - Philippe TALAGRAND - Gilles TIXADOR.

MEMBRES EXCUSÉS (4) : Ghislain CHASSARY – Philippe RIBOT – David-Alexandre ROUX – Christophe ZARAGOZA

POUVOIRS (4) : Vincent BECHARD (pouvoir à Vincent BOUGET) - Fanny DAGUENET (pouvoir à Laurent BASTIDE) - Bernard CLEMENT (pouvoir à Sébastien CHAPDANIEL) - Bruno FERRIER (pouvoir à François SEGUY).

OBJET : Élection du Président

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-7 et suivants, L.5711-1 et suivants, L5731-1 et suivants,

Vu le Code Électoral,

Vu les statuts du Pôle Métropolitain Nîmes-Alès,

Considérant que le Président est élu au scrutin secret uninominal à la majorité absolue,

Considérant que si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative,

Considérant qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Considérant que les opérations de vote ont lieu dans les conditions réglementaires,

Après un appel à candidature, il est procédé au vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, dépose son bulletin de vote dans l'urne,

APRÈS AVOIR PROCÉDÉ AUX VOTES,

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents a l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du Code Electoral) : 0

d. Nombre de suffrages exprimés [b-c] : 26

e. Majorité absolue : 26

a obtenu : Vincent BOUGET - 26 voix

PROCLAME ET INSTALLE

Monsieur Vincent BOUGET, Président du Pôle Métropolitain Nîmes-Alès.

Votants : 26
Pour : 26 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0



Pour extrait conforme,

Le Président
Vincent BOUGET

Le secrétaire de séance
Sébastien CHAPDANIEL